

FRE

Notice originale



RÉCOLTEUR D'OLIVES OLIVION POWER 48 P230 / T220-300

Notice d'Instructions

48_151649-F
03/2022

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. USAGES PRÉVUS	6
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE	6
2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	8
2.2.6. ENTRETIEN	8
2.2.7. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL	8
2.3. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUE AU RÉCOLTEUR D'OLIVES POWER 48	8
2.4. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DES CHARGEURS	9
2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	9
2.6. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	9
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL	11
3.2. DESCRIPTIF DE LA TÊTE DE VIBRATION SOLO	11
3.3. DESCRIPTIF DE LA TÊTE DE VIBRATION DUO	12
3.4. DESCRIPTIF BATTERIE ALPHA 260 & 520 (OPTION)	12
3.5. DESCRIPTIF BATTERIE ULIB 250 (OPTION)	13
3.6. DESCRIPTIF BATTERIE ULIB 750 (OPTION)	13
3.7. DESCRIPTIF BATTERIE POWER PACK M, L (OPTION)	14
3.8. DESCRIPTIF CONVERTISSEUR (OPTION)	15
3.9. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	15
3.10. COMPATIBILITÉ BATTERIES	17
4. MISE EN SERVICE	18
4.1. CONTENU DU CARTON	18
4.2. MONTAGE DE L'OUTIL	18
4.2.1. ASSEMBLAGE DE LA TÊTE DE VIBRATION SOLO OU DUO	18
4.3. AJUSTEMENT DE LA PERCHE TÉLESCOPIQUE T220-300	18
4.4. CONNEXION DE L'OUTIL	19
4.4.1. CONNEXION À LA BATTERIE ALPHA 520	19
4.4.2. CONNEXION À LA BATTERIE POWER PACK M, L	20
4.4.3. CONNEXION AU CONVERTISSEUR	20
5. UTILISATION	21
5.1. DÉMARRAGE DE L'OUTIL	21
5.2. CONSEILS D'UTILISATION	21
5.3. DESCRIPTIF DES MODES DE FONCTIONNEMENT	23

5.4. KIT DE SURDOIGTS (OPTION)	23
5.5. ARRÊT DE L'OUTIL	23
6. ENTRETIEN	24
6.1. TABLEAU D'ENTRETIEN	24
6.2. NETTOYAGE	24
6.3. REMPLACEMENT DES DOIGTS DE PEIGNE SUR LA TÊTE DE VIBRATION SOLO	24
6.4. REMPLACEMENT DES DOIGTS DE PEIGNE SUR LA TÊTE DE VIBRATION DUO	26
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	29
7.1. TABLEAU D'INCIDENTS ET DE DÉPANNAGE	29
8. REMISAGE ET TRANSPORT	30
8.1. REMISAGE DE L'OUTIL	30
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	30
9.1. ACCESSOIRES EN OPTION	30
10. LES GARANTIES	31
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	31
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	31
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	31
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	32
11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	34
11.1. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : POWER 48 P230 / T220-300	34
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : POWER 48	35

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Récolteur d'olives Olivion Power 48 P230 / T220-300. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.

Avertissement



Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la Section 2.6, « Signaux de sécurité » pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. USAGES PRÉVUS

- Le Récolteur d'olives Olivion Power 48 P230 / T220-300 est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la récolte d'olives.
- Toute autre utilisation de cet outil n'est pas prévue.
- La société PELENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- L'utilisateur est responsable de tout accident résultant d'une modification non autorisée de cet outil.
- La société PELENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).
4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.

5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
8. **Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser.** Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.

2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.
8. **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.
4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
5. **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié.** Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.
6. **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive.** Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.
7. **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions.** Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.

2.2.6. ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.
2. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

2.2.7. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL

1. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.3. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUE AU RÉCOLTEUR D'OLIVES POWER 48

1. Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
2. Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
3. Le matériau de la perche étant conducteur, ne pas approcher l'outil d'une ligne électrique ou de téléphone, ou de toute autre source d'électricité
4. **CET OUTIL PEUT CAUSER DES BLESSURES.** Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec son utilisation correcte.
5. Aucune personne autre que le(s) utilisateur(s) ne doit se tenir dans un rayon de 5 mètres autour de l'outil en fonctionnement (risque de projections).
6. La projection des olives peut blesser. Porter des vêtements de protection tels que lunettes, casque et gants lorsque vous utilisez l'outil.
7. Ne jamais utiliser l'outil s'il est abîmé, mal réglé ou monté de façon incomplète.
8. Lorsque la machine n'est pas utilisée, mettre systématiquement la batterie en position arrêt «0».
9. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
10. Toujours utiliser un outil de levage approprié respectant les règles du travail en vigueur pour le travail en hauteur.
11. Durant l'utilisation, le moteur électrique de l'outil peut chauffer (risque de brûlures). Pendant et après utilisation, éviter le contact avec la peau, les vêtements et tout produit inflammable (risque d'explosion).

2.4. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DES CHARGEURS

Note

Se reporter à la notice de votre batterie.

2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

	Équipement	Port
	1 Casque de sécurité	Recommandé
	2 Visière de protection	--
	3 Gants résistants	Obligatoire
	4 Chaussures de sécurité	Recommandé
	5 Dispositif antibruit	Recommandé
	6 Lunettes de protection	Obligatoire
	7 Veste ou manchettes	--
	8 Pantalon de travail	--

2.6. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Proposition 65 de l'Etat de Californie :



Attention

Ce produit contient ou émet un produit chimique qui, d'après l'Etat de Californie, peut causer le cancer, des malformations congénitales ou autre danger pour la reproduction.

48_22_003



Lire la notice d'instructions.



Ne pas exposer à une source d'eau (pluie, champ inondé, jet d'eau, etc...)



Port des lunettes obligatoire.



Outil respectant les normes CE.



Port des gants obligatoire.



Outil respectant les normes marocaines.



Risque de brûlure



Marque de conformité réglementaire (RCM).

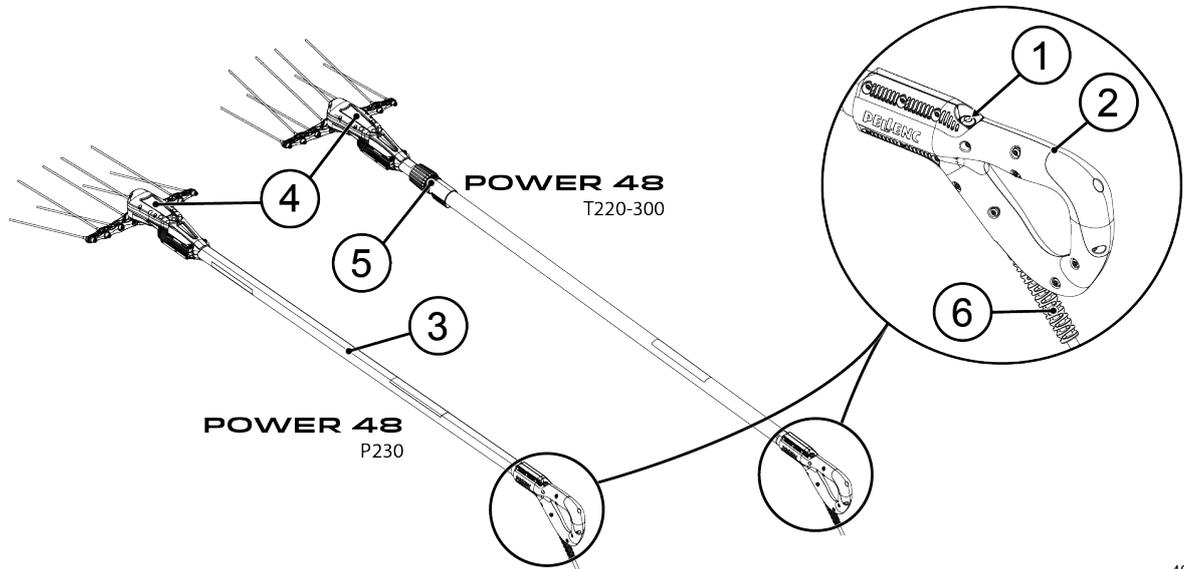
Le produit est conforme aux exigences législatives en matière de sécurité électrique et/ou de compatibilité électromagnétique (CEM).



Matériaux conducteur d'électricité.
Se tenir éloigné de toute source électrique.

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

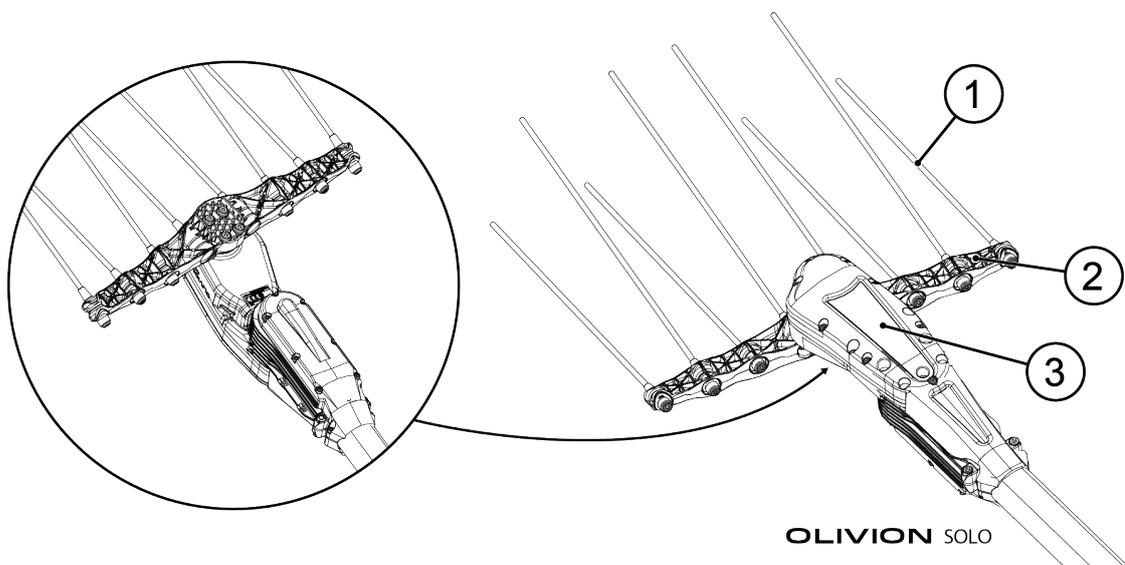
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL



48_22_001

- | | |
|-------------------|--|
| 1. Bouton ON/OFF | 4. Tête de vibration (livrée séparément) |
| 2. Poignée | 5. Molette de serrage de blocage de perche |
| 3. Tube de perche | 6. Cordon d'alimentation de l'outil |

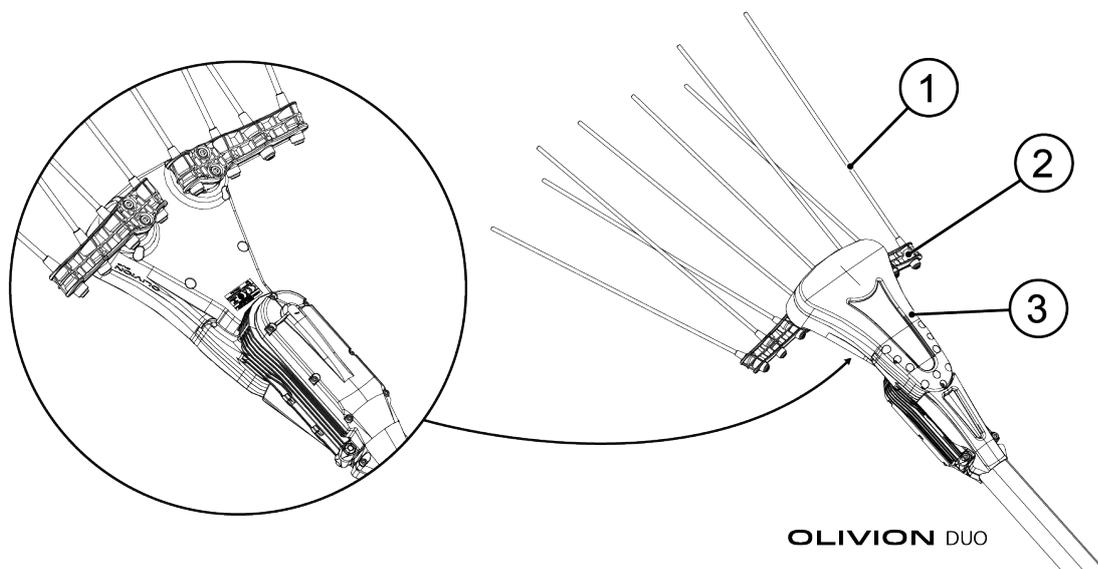
3.2. DESCRIPTIF DE LA TÊTE DE VIBRATION SOLO



48_22_005

- | | |
|----------------------|----------------------|
| 1. Doigt de peigne | 3. Tête de vibration |
| 2. Support de peigne | |

3.3. DESCRIPTIF DE LA TÊTE DE VIBRATION DUO



OLIVION DUO

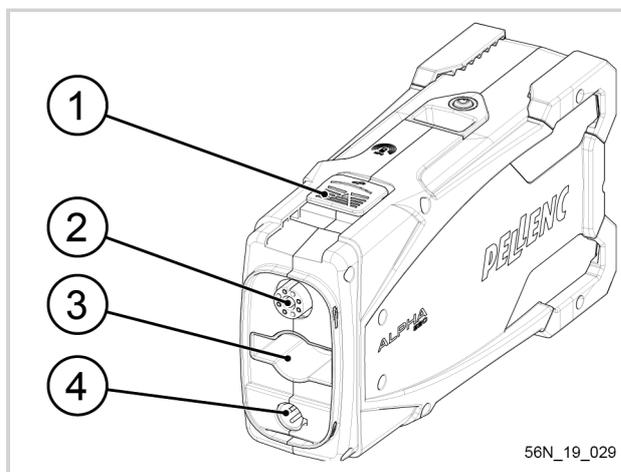
48_22_002

- 1. Doigt de peigne
- 2. Support de peigne
- 3. Tête de vibration

3.4. DESCRIPTIF BATTERIE ALPHA 260 & 520 (OPTION)

Batterie

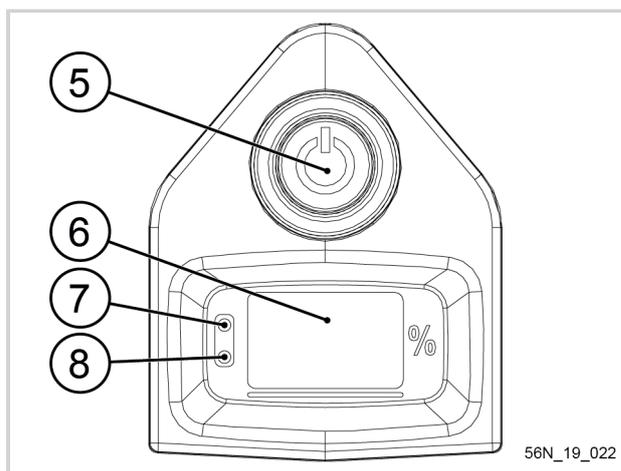
- 1. Verrou de sécurité
- 2. Connecteur d'alimentation de l'outil
- 3. Interface outil
- 4. Connecteur de charge



56N_19_029

Afficheur batterie

- 5. Bouton de marche/arrêt
- 6. Afficheur
- 7. Témoin lumineux de mise sous tension batterie
- 8. Témoin lumineux de mise en charge batterie



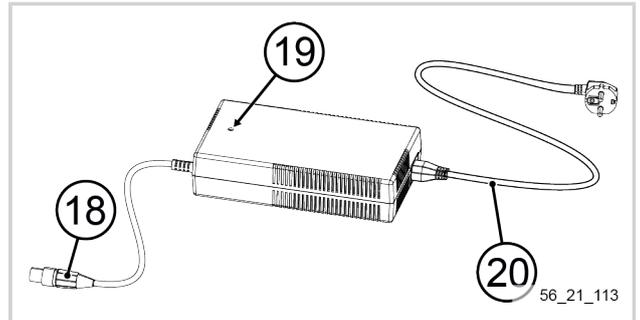
56N_19_022

Note

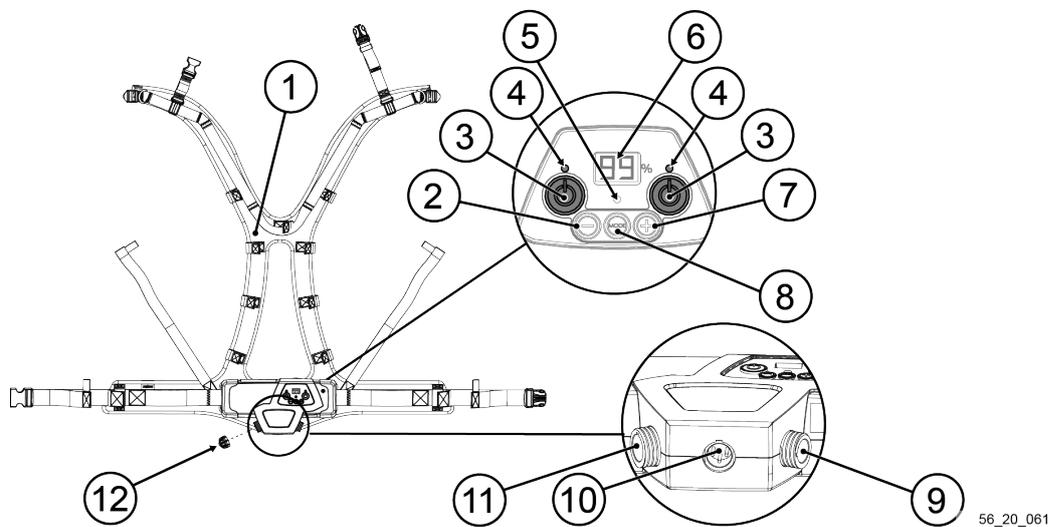
Voir les détails de l'afficheur batterie en Section 4, « Mise en service » de la notice d'instructions fournie avec la batterie.

Chargeur (non livré avec l'outil)

- 9. Connecteur de charge
- 10. Voyant lumineux
- 11. Prise secteur



3.5. DESCRIPTIF BATTERIE ULIB 250 (OPTION)

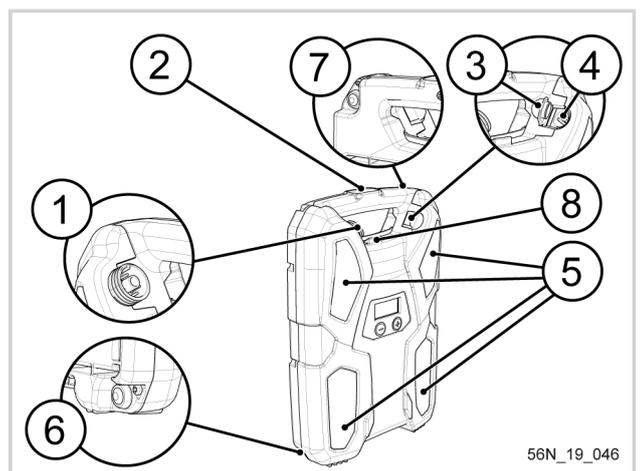


- 1. Harnais réglable
- 2. Bouton de décrémentation
- 3. Boutons de marche/arrêt droit et gauche
- 4. Diodes de mise sous tension droite et gauche
- 5. Voyant de charge
- 6. Afficheur IHM
- 7. Bouton d'incrémentation
- 8. Bouton de changement de mode
- 9. Connecteur droit : réservé au sécateur
- 10. Connecteur de charge
- 11. Connecteur gauche : réservé aux outils 1,2 kW
- 12. Bouchon de protection du connecteur gauche

3.6. DESCRIPTIF BATTERIE ULIB 750 (OPTION)

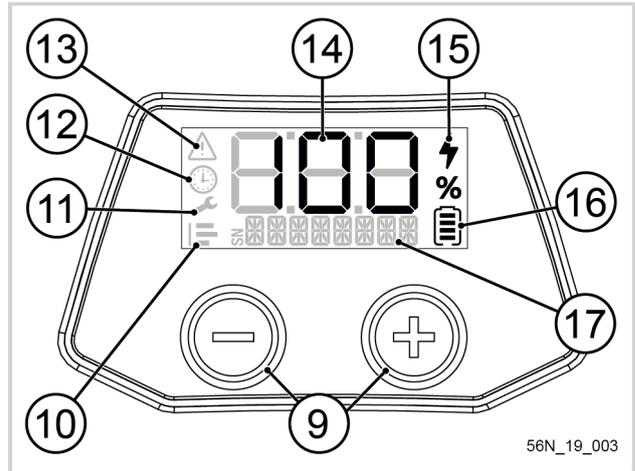
Batterie

- 1. Connecteur d'alimentation de l'outil
- 2. Bouton de verrouillage/déverrouillage de la batterie sur son support
- 3. Bouchon connecteur de charge
- 4. Connecteur de charge
- 5. Surfaces réfléchissantes
- 6. Bouton poussoir ON/OFF bas
- 7. Bouton poussoir ON/OFF haut
- 8. Butée de sécurité pour harnais léger



IHM (interface homme/machine)

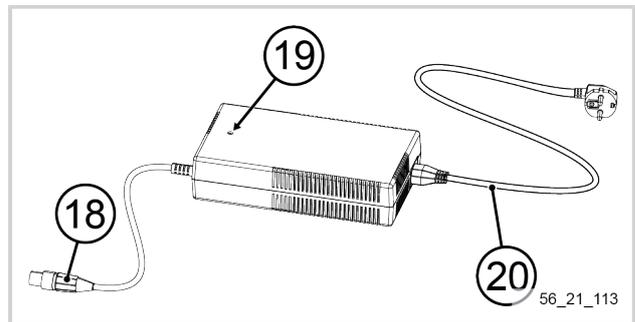
- 9. Boutons de navigation IHM
- 10. Menu statistiques consommation
- 11. Menu maintenance
- 12. Menu temps d'utilisation
- 13. Indicateur présence défaut
- 14. Afficheur 3 caractères
- 15. Témoin d'alimentation
- 16. Niveau de charge
- 17. Afficheur 8 caractères



56N_19_003

Chargeur

- 18. Connecteur de charge
- 19. Voyant lumineux
- 20. Prise secteur

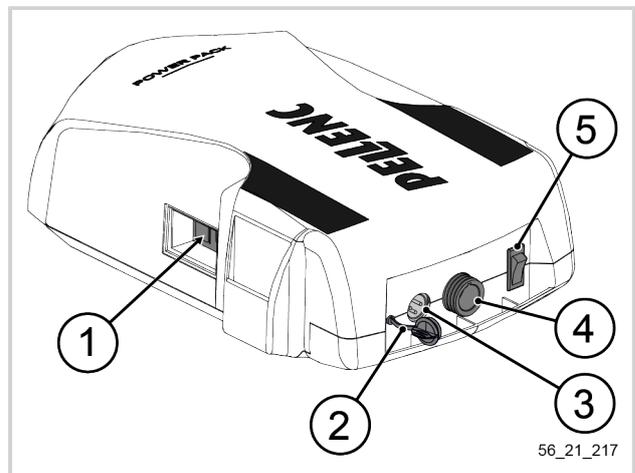


56_21_113

3.7. DESCRIPTIF BATTERIE POWER PACK M, L (OPTION)

Batterie

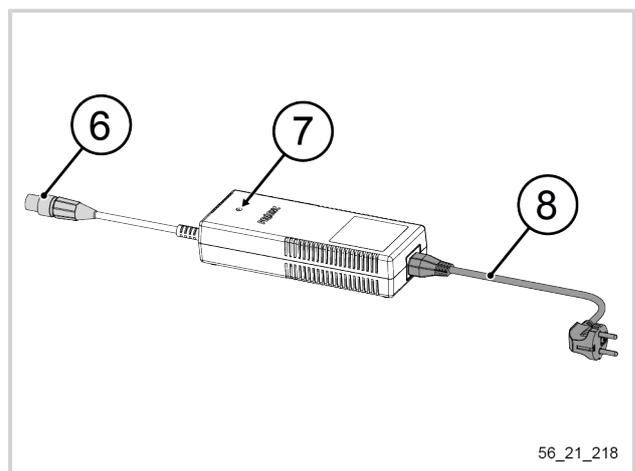
- 1. Afficheur jauge
- 2. Bouchon de connecteur de charge
- 3. Connecteur de charge
- 4. Connecteur d'alimentation de l'outil
- 5. Bouton de marche/arrêt



56_21_217

Chargeur

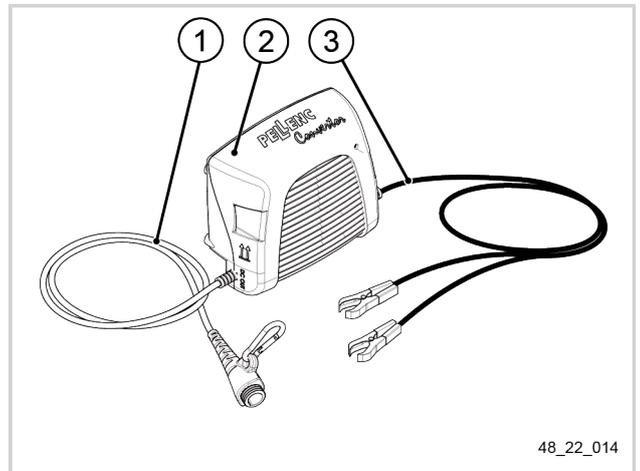
- 6. Connecteur de charge
- 7. Voyant lumineux
- 8. Prise secteur



56_21_218

3.8. DESCRIPTIF CONVERTISSEUR (OPTION)

1. Connecteur outil
2. Convertisseur
3. Connecteurs cosses batterie



3.9. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales du Power 48 et de la perche P230

	Power 48 P230 + Tête Olivion SOLO	Power 48 P230 + Tête Olivion DUO
Poids	2,6 kg	2,75 kg
Puissance	300 W	
Tension	43,2 V	
Largeur du peigne	374 mm	
Perche	Fixe	
Longueur	2,18 m	2,22 m
Mode "économie"	Oui	
Mode "continu"	Oui	
Encombrement	2180 x 374 x 220 mm	2220 x 374 x 220 mm
Cadence	800 coups/min	900 coups/min
Compatibilité batterie	Voir le tableau Section 3.10, « Compatibilité batteries »	
Options	Voir le tableau Section 9.1, « Accessoires en option »	

Caractéristiques générales du Power 48 et de la perche télescopique T220-300

	Power 48 T220-300 + Tête Olivion SOLO	Power 48 T220-300 + Tête Olivion DUO
Poids	3,1 kg	3,25 kg
Puissance	300 W	
Tension	43,2 V	
Largeur du peigne	374 mm	
Perche	Télescopique	
Longueur	2,3 m à 3,1 m	2,34 m à 3,14 m
Mode "économie"	Oui	
Mode "continu"	Oui	
Réglage du peigne	Non	Oui
Encombrement	2300 x 374 x 220 mm	2340 x 374 x 220 mm
Cadence	800 coups/min	900 coups/min
Compatibilité batterie	Voir le tableau Section 3.10, « Compatibilité batteries »	
Options	Voir le tableau Section 9.1, « Accessoires en option »	

Valeurs d'émission de vibration

Valeurs d'émissions de vibration (à vide)	Power 48 P230		Power 48 T220-300			
	Tête SOLO	Tête DUO	Perche rentrée		Perche sortie	
			Tête SOLO	Tête DUO	Tête SOLO	Tête DUO
Main avant (m/s ²)	15.5	5.4	15.5	5	14.5	3.2
Main arrière (m/s ²)	7.5	3.1	7.5	2.8	8.5	2.6
Incertitude de mesure, K (m/s ²)	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0

Niveaux de pression et puissance acoustique

Power 48 P230		Power 48 T220-300			
Tête Olivion SOLO	Tête Olivion DUO	Perche rentrée		Perche sortie	
		Tête Olivion SOLO	Tête Olivion DUO	Tête Olivion SOLO	Tête Olivion DUO
Niveau de pression acoustique pondérée A d'émission au poste de l'utilisateur :					
L_{pa} (en dB(A)) = 74.5	L_{pa} (en dB(A)) = 74.5	L_{pa} (en dB(A)) = 74.5	L_{pa} (en dB(A)) = 74.5	L_{pa} (en dB(A)) = 74.5	L_{pa} (en dB(A)) = 74.5
Niveau de puissance acoustique pondérée A :					
L_{wa} (en dB(A)) = 79.8	L_{wa} (en dB(A)) = 78	L_{wa} (en dB(A)) = 80	L_{wa} (en dB(A)) = 77.6	L_{wa} (en dB(A)) = 80.2	L_{wa} (en dB(A)) = 78.6

Incertitudes de mesure : KpA : 2.5 dB(A) et KwA : 2.5 dB(A)

Valeurs d'émission vibratoire et niveaux de pression acoustiques déterminés en utilisant la norme EN 62841-1.

3.10. COMPATIBILITÉ BATTERIES

Batterie	Chargeur	Remarques
ALPHA 260 & 520	CB5022HV	
ULIB 250	CB5010HV	
ULIB 750	CB5022HV	
Power Pack M	CB5022HV	
Power Pack L	CB5022HV	
Convertisseur + batterie 12 V 90 A		

4. MISE EN SERVICE

4.1. CONTENU DU CARTON

Vérifier que le carton contient :

- Un récolteur d'olives Power 48 livré avec :
 - 1 clip cordon outil,
 - 1 notice d'instructions,
 - 1 carte de garantie.

4.2. MONTAGE DE L'OUTIL

4.2.1. ASSEMBLAGE DE LA TÊTE DE VIBRATION SOLO OU DUO

Pour procéder à l'assemblage de la tête de vibration de l'Olivion Power 48 P230 / T220-300 avec la perche de votre choix, se référer à la notice de montage livrée avec votre outil.

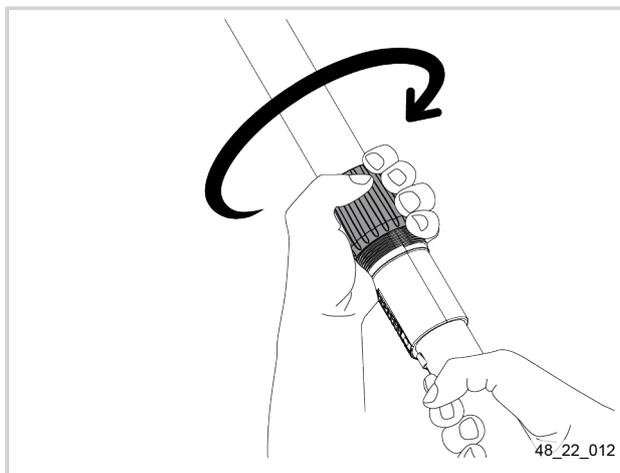
4.3. AJUSTEMENT DE LA PERCHE TÉLESCOPIQUE T220-300



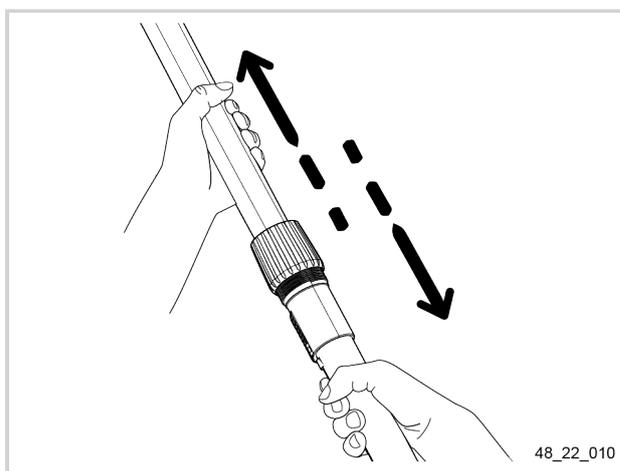
Attention

Toujours réaliser l'ajustement de la perche lorsque l'outil est éteint.

1. Débloquer la molette de serrage en la tournant dans le sens horaire.



2. Ajuster la longueur du tube télescopique en fonction de la hauteur de travail.



3. Bloquer la molette de serrage en la tournant dans le sens anti-horaire.



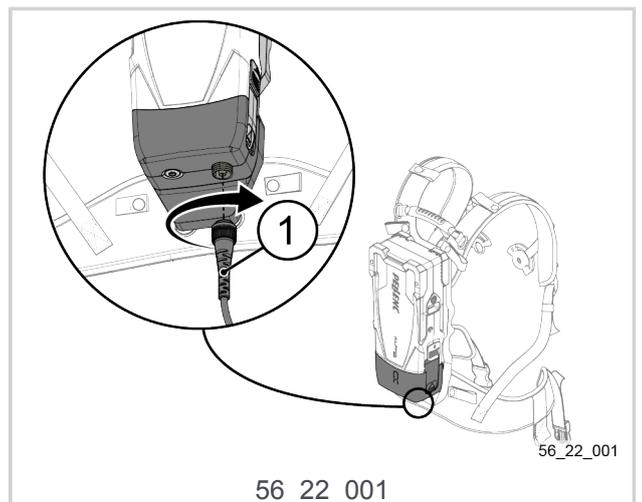
4.4. CONNEXION DE L'OUTIL

4.4.1. CONNEXION À LA BATTERIE ALPHA 520

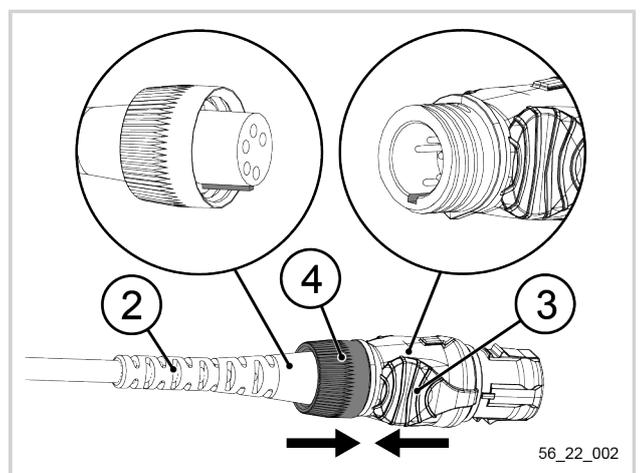
1. S'assurer que la batterie soit parfaitement fixée et bloquée sur le harnais.
2. S'assurer que le connecteur rapide (1) soit bien connecté au harnais.

Note

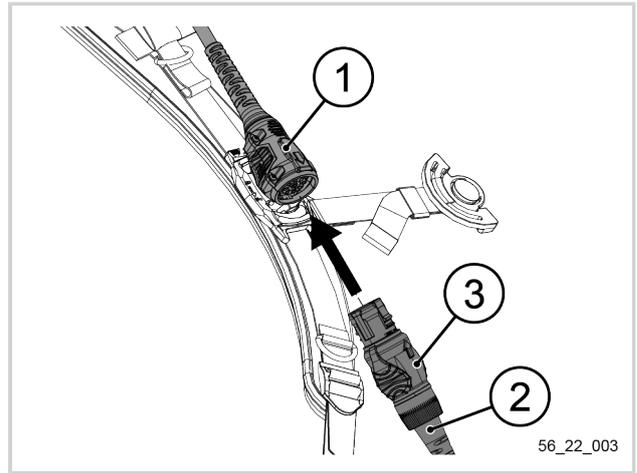
Pour procéder à l'installation de la batterie sur votre harnais, se référer à la notice de montage référence 145444 fournie avec votre harnais.



3. Aligner le détrompeur du cordon d'alimentation de l'outil (2) à l'encoche de l'adaptateur connecteur rapide (3) (référence 57262).
4. Connecter le cordon d'alimentation de l'outil (2) au connecteur rouge de l'adaptateur connecteur rapide.
5. Serrer la bague de serrage (4) du cordon d'alimentation de l'outil (2).



6. Aligner les flèches présentes sur l'adaptateur connecteur rapide (3) et le connecteur rapide (1).
7. Connecter l'adaptateur connecteur rapide (3) au connecteur rapide (1).
8. S'assurer que le connecteur rapide (1), l'adaptateur connecteur rapide (3) et le cordon d'alimentation de l'outil (2) soient correctement branchés.



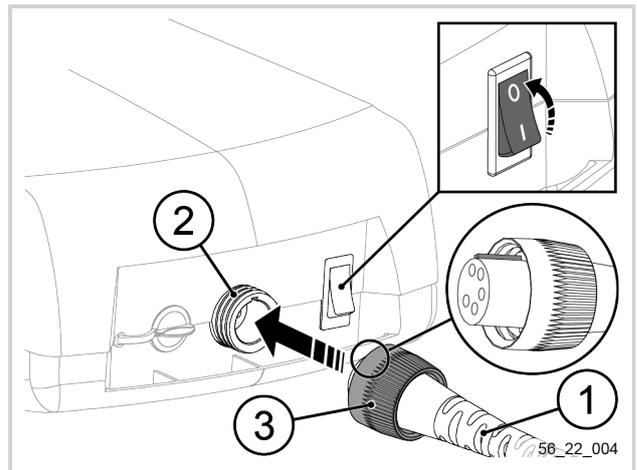
4.4.2. CONNEXION À LA BATTERIE POWER PACK M, L



Avertissement

Ne jamais accoupler ou désaccoupler le cordon électrique de l'outil sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt est sur la position arrêt «0».

1. Vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie est sur la position arrêt «0».
2. Aligner le détrompeur du cordon d'alimentation de l'outil (1) à l'encoche du connecteur de la batterie (2).
3. Brancher le cordon d'alimentation de l'outil (1) sur le connecteur de la batterie (2).
4. Serrer la bague de serrage (3) du cordon d'alimentation de l'outil.



4.4.3. CONNEXION AU CONVERTISSEUR

- Se référer à la notice d'instructions fournie avec le convertisseur.

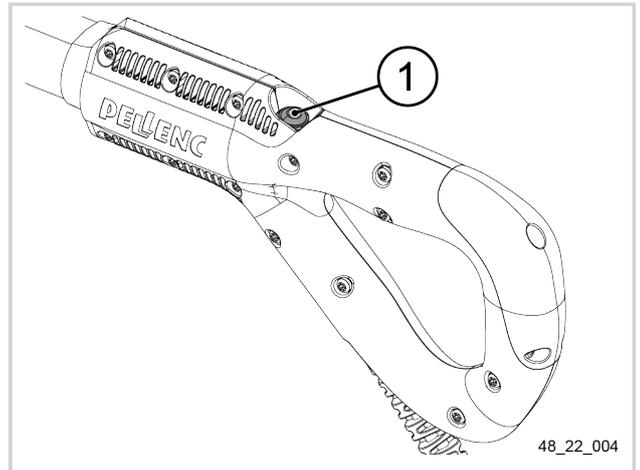
5. UTILISATION

5.1. DÉMARRAGE DE L'OUTIL

1. Appuyer sur l'interrupteur (1) situé sur la poignée de l'outil.

Note

L'outil démarre dans le mode présélectionné, voir Section 5.3, « Descriptif des modes de fonctionnement ».



5.2. CONSEILS D'UTILISATION



Avertissement

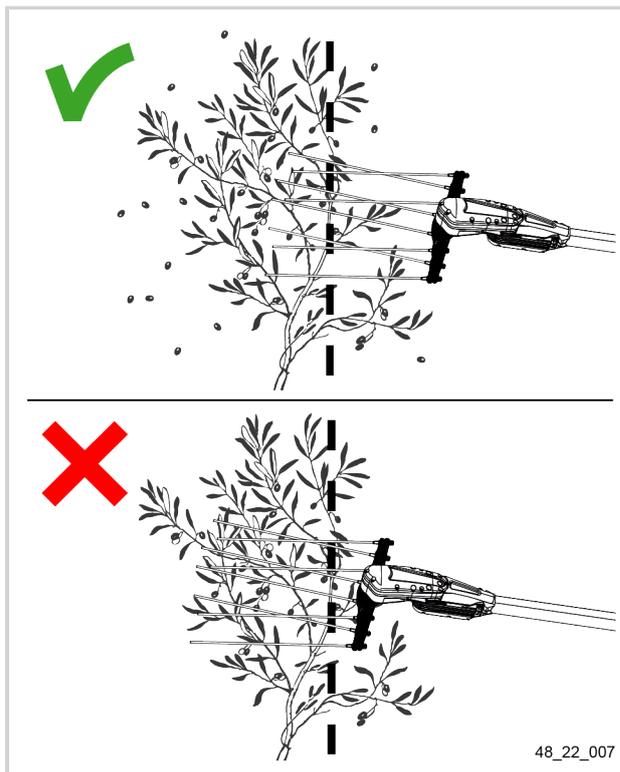
- Ne jamais démarrer l'outil avec le peigne de vibration dans la végétation.
- Ne jamais laisser la batterie entreposée directement au soleil.

- La prise en main de l'Olivion Power 48 P230 / T220-300 nécessite quelques heures d'utilisation et une adaptation des moyens de récolte (filets larges).
- Travaillez de préférence de l'intérieur vers l'extérieur afin d'éviter de marcher sur la récolte.
- Récoltez de la base vers l'extrémité de la branche (dans le sens de la frondaison) de façon à optimiser la chute des fruits.
- Ne tenez pas fermement l'outil afin de limiter la propagation des vibrations dans les membres supérieurs et de retarder ainsi la fatigue physique.
- Lors d'un choc trop violent dans la végétation l'outil peut se mettre en sécurité et s'arrêter.
- Pour le redémarrer, presser le bouton poussoir de marche/arrêt de l'outil.

1. Saisir l'outil en agrippant la poignée d'une main et la perche de l'autre.



2. Présenter correctement le peigne dans la végétation.
3. Stopper la vibration lorsque les fruits sont à terre.

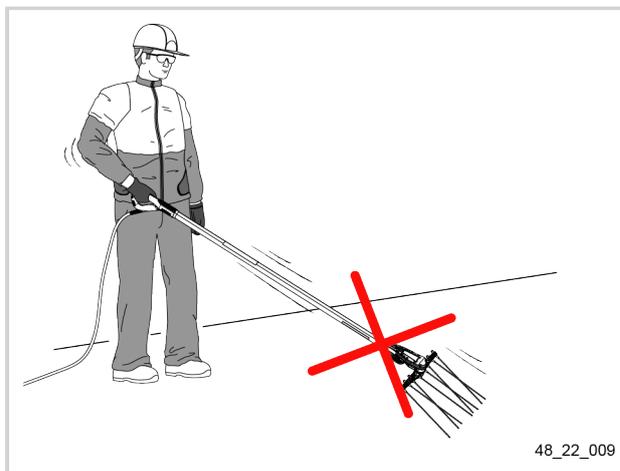


Important

Ne présenter que la moitié des doigts du peigne dans la végétation afin de ne pas endommager la branche et les fruits et assurer un meilleur rendement.

Important

Ne jamais faire fonctionner l'outil avec le peigne posé au sol.



Important

En cas de chauffe ou de surintensité, l'outil peut se mettre en sécurité et s'arrêter.

Attendre que l'outil refroidisse avant de le rallumer.

5.3. DESCRIPTIF DES MODES DE FONCTIONNEMENT

Pour un meilleur confort d'utilisation et afin de réduire la consommation de la batterie, l'outil est, par défaut, avec le mode économie activé. Ce mode permet un démarrage avec une vitesse extrêmement lente puis au contact de la végétation, la vitesse change et passe en vitesse standard.

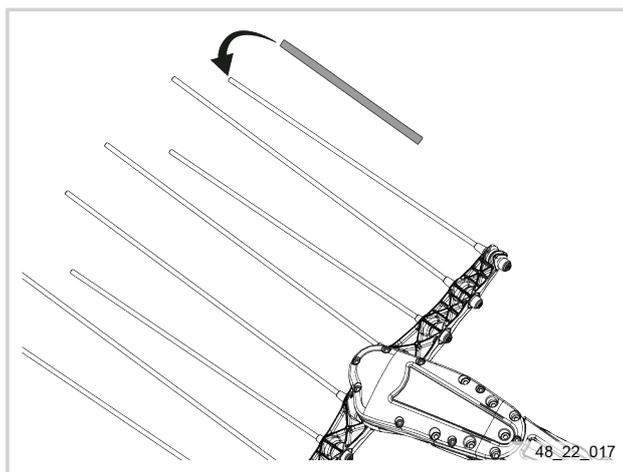
Changement de mode et/ou changement de vitesse, voir tableau ci-dessous :

Action	Etat	Comment ?	Résultat
Changer de vitesse	L'outil est en fonctionnement.	Appui continu sur le bouton de l'outil pendant 6 secondes.	<ul style="list-style-type: none"> • Si l'outil était en mode vitesse standard, il passe en mode vitesse lente. • Si l'outil était en mode vitesse lente, il passe en mode vitesse standard.
Désactiver le mode économie	La batterie est sous tension. L'outil est à l'arrêt.	Appui continu sur le bouton de l'outil pendant 3 secondes.	<ul style="list-style-type: none"> • Si l'outil était en mode économie activé, le mode économie est désactivé. • Si l'outil était en mode économie désactivé, le mode économie est activé.

5.4. KIT DE SURDOIGTS (OPTION)

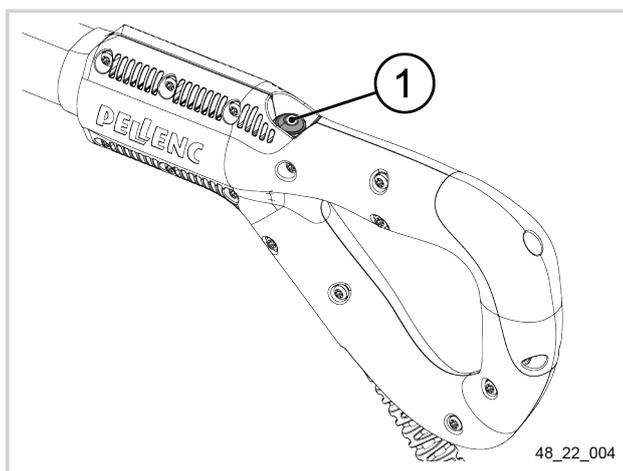
Dans le cas d'une récolte destinée à la consommation de table et afin de préserver l'aspect de vos fruits, il existe des surdoigts qui s'enfilent sur les doigts de peigne de votre Olivion Power 48 P230 / T220-300 (réf. 50538).

Pour l'installation des surdoigts, se référer à la notice de montage livrée avec le kit.



5.5. ARRÊT DE L'OUTIL

1. Appuyer sur l'interrupteur (1) situé sur la poignée de l'outil
2. Déconnecter l'outil, se référer à la notice fournie avec la batterie ou le convertisseur.



6. ENTRETIEN

6.1. TABLEAU D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Après utilisation	Tous les ans ou toutes les 200h
Nettoyage de la machine		X	
Vérification visuelle de la machine	X	X	
Vérification des doigts du peigne		X	
Vérification du serrage du peigne		X	
Vérification du serrage des doigts		X	
Vérification de la charge de la batterie	X		
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé			X

Important

Ⓒ Votre Récolteur d'olives Olivion Power 48 P230 / T220-300 doit être révisé toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.

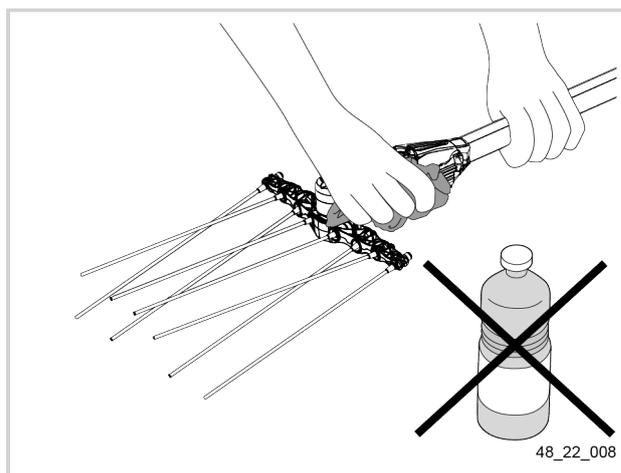
6.2. NETTOYAGE

1. À l'aide d'air comprimé et d'un chiffon humide, nettoyer votre outil en insistant sur les parties en contact avec la végétation.

Important

Ne jamais diriger directement le flux d'air sur l'outil, maintenir une distance de sécurité.

Ⓒ Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.



6.3. REMPLACEMENT DES DOIGTS DE PEIGNE SUR LA TÊTE DE VIBRATION SOLO

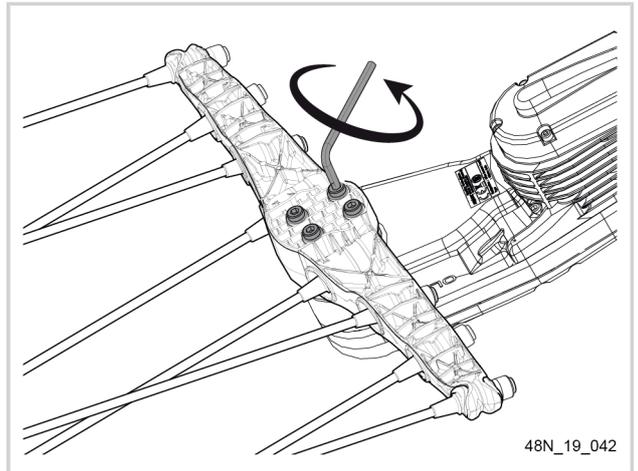


Attention

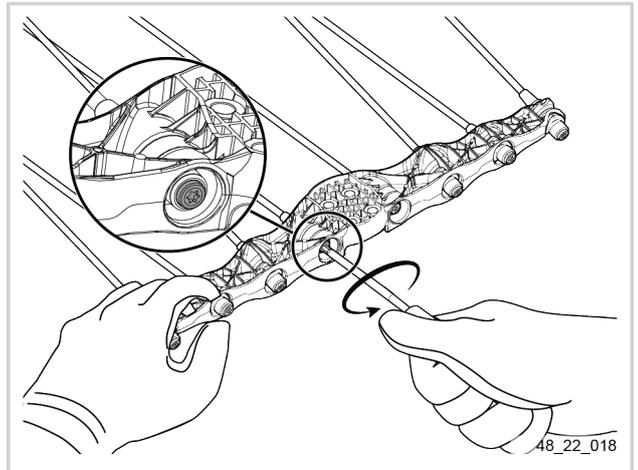
Ⓒ Avant toute intervention sur l'outil, vérifier qu'il soit éteint et débrancher le cordon d'alimentation relié à la batterie.

Dépose

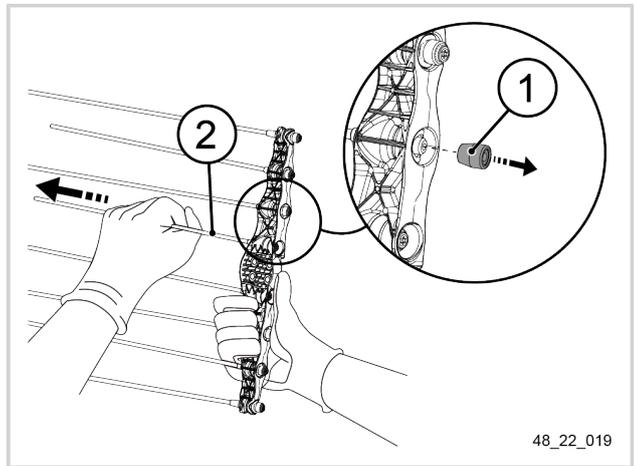
1. A l'aide d'une clé Allen 4mm, déposer les vis situées sous le support de peigne.
2. Déposer le support de peigne.



2. A l'aide d'un tournevis TORX 20, déposer la vis de fixation du doigt.



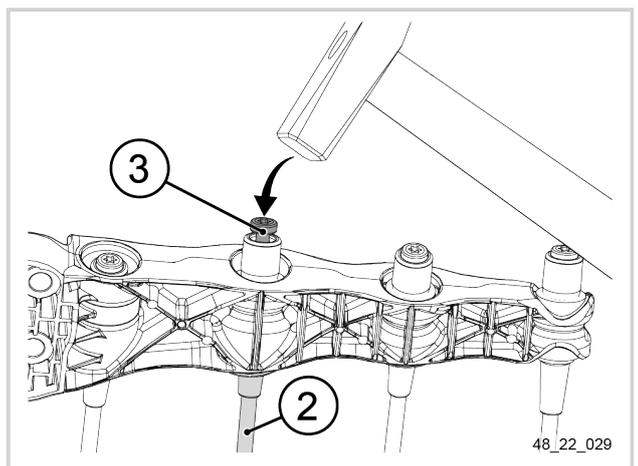
3. Déposer la rondelle de support de doigt (1) en faisant levier à l'aide d'un tournevis.
4. Déposer le doigt de peigne (2).
5. Procéder ainsi pour tous les doigts et les mettre au rebut.



Astuce

Si le doigt de peigne (2) se montre récalcitrant, une seconde technique consiste à :

1. Dévisser la vis (3) en partie seulement.
2. Taper d'un petit coup léger la tête de vis (3) avec un marteau. Cela va permettre de déloger le doigt de peigne (2) plus facilement.

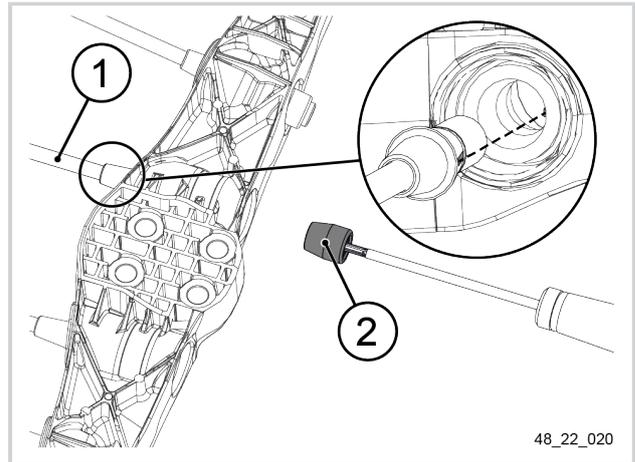


Pose

1. Insérer le nouveau doigt (1) dans son logement.

Aligner la rainure du doigt avec l'encoche à l'intérieur du support de peigne afin de bloquer la rotation du doigt.

2. A l'aide d'un tournevis, insérer la rondelle neuve (2).



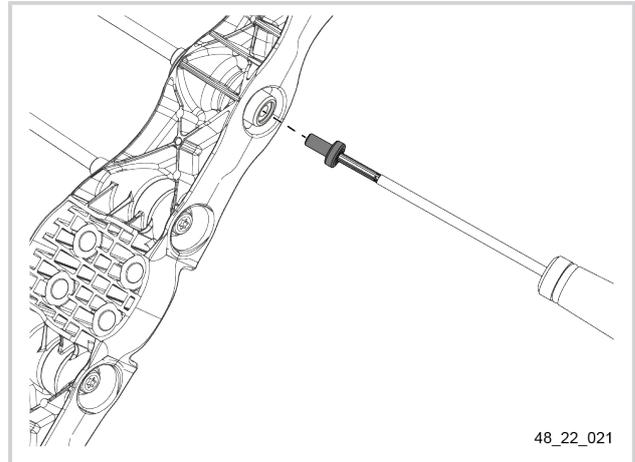
48_22_020

3. A l'aide d'un tournevis dynamométrique et d'un embout TORX 20, serrer au couple la nouvelle vis de fixation du doigt.

Important

Couple de serrage : 1 N.m

4. Procéder ainsi pour tous les doigts.

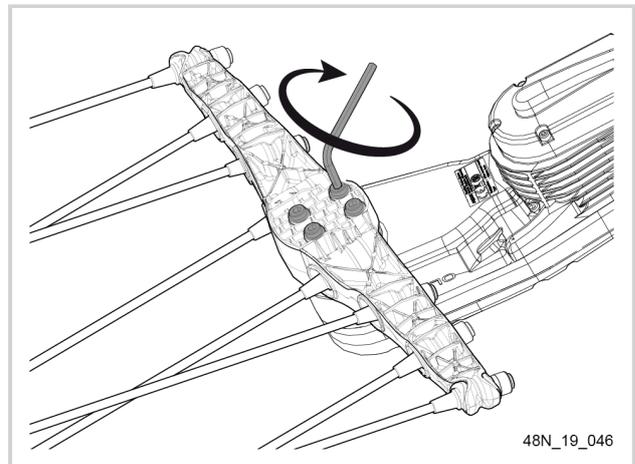


48_22_021

5. Mettre en place le support de peigne sur la tête de vibration.
6. A l'aide d'une clé Allen 4 mm, installer les vis situées sous le support de peigne.
7. Serrer les vis au couple.

Important

Couple de serrage : 5 N.m



48N_19_046

6.4. REMPLACEMENT DES DOIGTS DE PEIGNE SUR LA TÊTE DE VIBRATION DUO

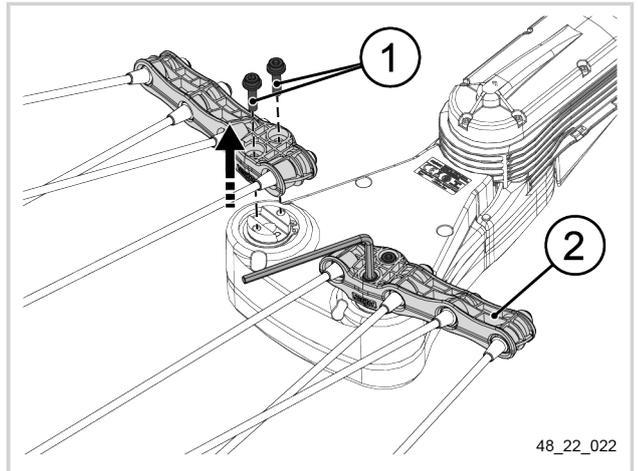


Attention

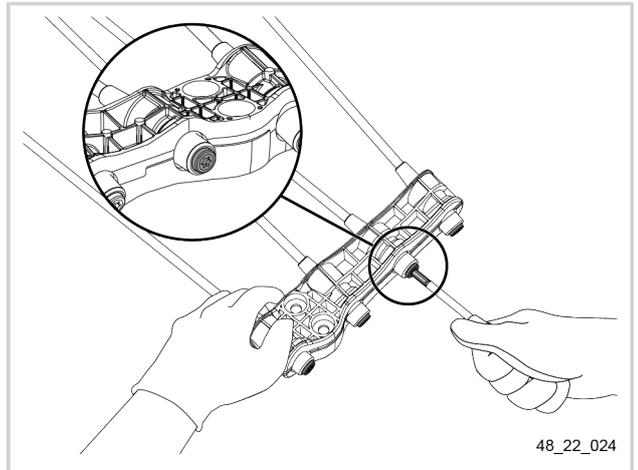
Ⓢ Avant toute intervention sur l'outil, vérifier qu'il soit éteint et débrancher le cordon d'alimentation relié à la batterie.

Dépose

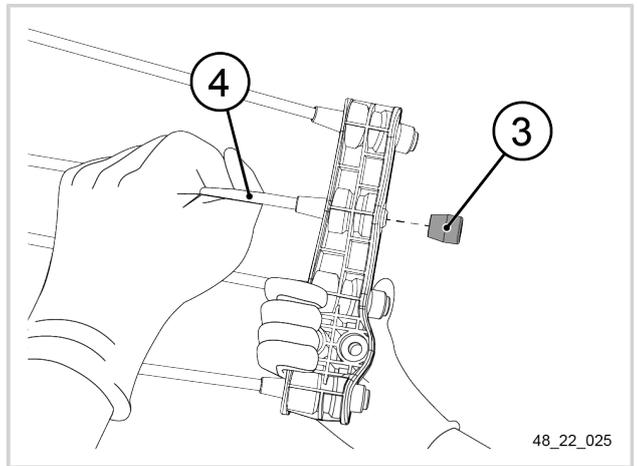
1. Dévisser les vis à col (1) de chaque support de peigne à l'aide d'une clé Allen 4 mm.
2. Déposer les 4 vis à col (1).
3. Déposer les supports de peigne (2).



4. A l'aide d'un tournevis TORX 20, déposer la vis de fixation du doigt.



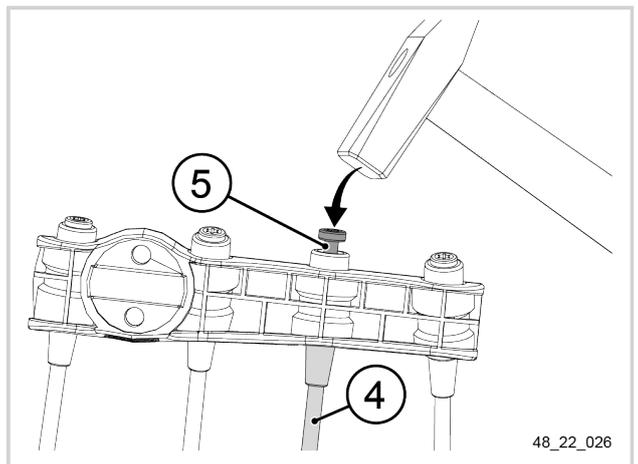
5. A l'aide d'un tournevis, déposer la rondelle (3).
6. Sortir le doigt (4) de son logement.
7. Procéder ainsi pour tous les doigts et les mettre au rebut.



Astuce

Si le doigt de peigne (4) se montre récalcitrant, une seconde technique consiste à :

1. Dévisser la vis (5) en partie seulement.
2. Taper d'un petit coup léger la tête de vis (5) avec un marteau. Cela va permettre de déloger le doigt de peigne (4) plus facilement.

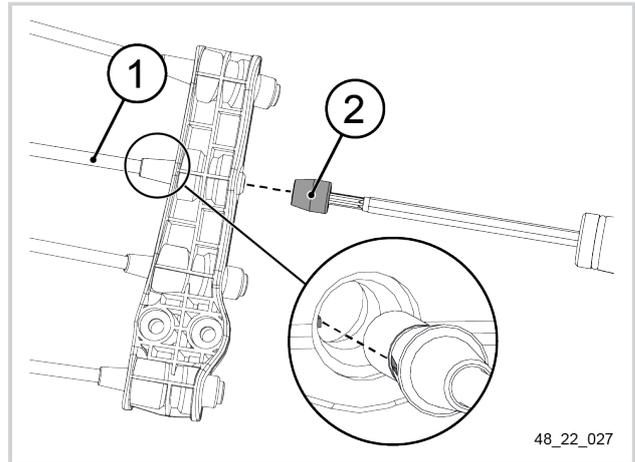


Pose

1. Insérer le nouveau doigt (1) dans son logement.

Aligner la rainure du doigt avec l'encoche à l'intérieur du support de peigne afin de bloquer la rotation du doigt.

2. A l'aide d'un tournevis, insérer la rondelle neuve (2).



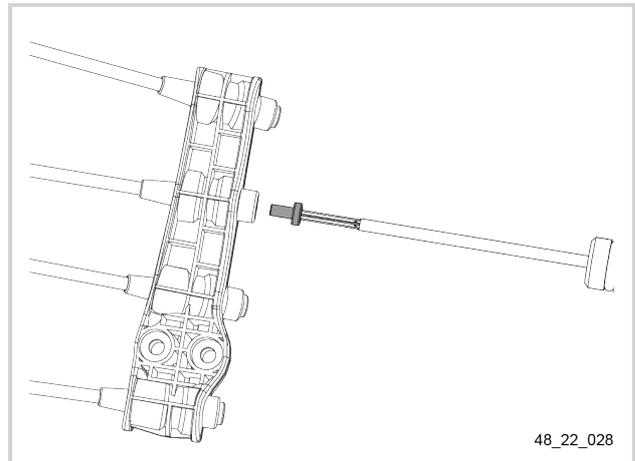
48_22_027

3. A l'aide d'un tournevis dynamométrique et d'un embout TORX 20, serrer au couple la nouvelle vis de fixation du doigt.

Important

Couple de serrage : 1 N.m

4. Procéder ainsi pour tous les doigts.

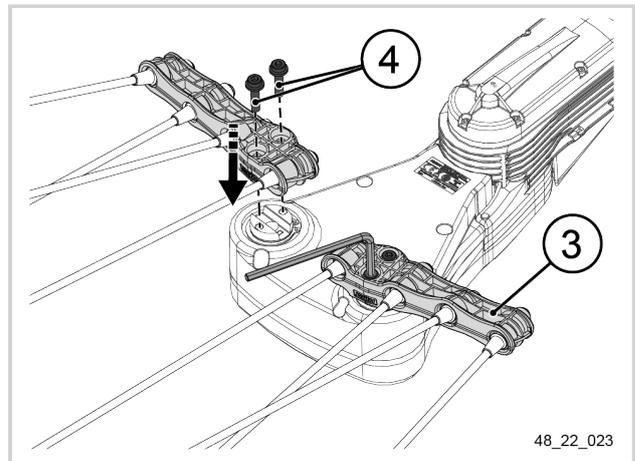


48_22_028

5. Mettre en place les supports de peignes (3) sur la tête de vibration.
6. Installer les quatre vis (4).
7. Serrer au couple les vis (4).

Important

Couple de serrage : 5 N.m



48_22_023

7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

7.1. TABLEAU D'INCIDENTS ET DE DÉPANNAGE

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Cause probable	Vérification	Solutions	Réparateur
L'outil ne démarre pas	0	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
	I	Batterie 12V Le cordon d'alimentation est sectionné ou défilant	Vérifier l'état de la batterie Vérifier l'état du cordon	Remplacer la batterie Changer le cordon	Utilisateur Distributeur agréé PELLENC
L'outil émet les 3 bips de mise sous tension puis 3 bips différents	I	Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
	I	Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
L'outil fait un bruit inhabituel	I	Captur moteur débranché ou défilant	Chez distributeur agréé PELLENC	Brancher le cordon du capteur sur la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
	I	Présence d'un jeu entre le peigne et l'axe de sortie de peigne	Vérifier le serrage du peigne sur l'axe de sortie de peigne	Serrage des 4 vis de fixation du peigne à 5 N.m	Utilisateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	Présence d'un jeu entre un ou plusieurs doigts du peigne et le peigne	Vérifier le serrage de chaque doigt du peigne et le peigne	Serrage des doigts de peigne à 1 N.m	Utilisateur
	I	Casse interne	Distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	La machine a atteint sa limite en température	Température du carter moteur anormalement chaude	Vérifier que l'outil est utilisé dans les conditions préconisées, se référer à Section 2, « Sécurité ».	Utilisateur
	I	Casse interne	Distributeur agréé PELLENC	Nettoyer l'outil, se référer à Section 6.2, « Nettoyage ».	Utilisateur
Arrêter puis redémarrer la batterie, si l'outil ne démarre toujours pas, se référer aux lignes correspondant au symptôme "La machine ne démarre pas"					

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. REMISAGE DE L'OUTIL

- Arrêter l'outil et le débrancher de la batterie. Se reporter à la procédure de la Section 5.5, « Arrêt de l'outil ».
- Afin de faciliter le stockage de votre outil, séparer le ou les deux connecteurs qui relient vos câbles. Enrouler vos câbles distinctement.
- L'Olivion Power 48 P230 / T220-300 doit être stocké à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité à une température ambiante comprise entre 0 °C et 40 °C.
- Conserver l'emballage d'origine pour le rangement de l'outil.
- Conserver l'Olivion Power 48 P230 / T220-300 dans un endroit sec hors de portée des enfants.
- Stocker la batterie, se référer à la notice d'instructions de la batterie.

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES EN OPTION

Doigt de peigne	154283
Kit de 8 doigts	154065
Kit de 16 surdoigts	50538
Rallonge cordon 10 m	100994

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans la cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur

mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION **CE** DE CONFORMITÉ : POWER 48 P230 / T220-300

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Récolteur d'olives		
FONCTION	Outil destiné à la récolte des olives		
NOM COMMERCIAL	Power 48 P230 / T220-300		
TYPE	Power 48 P230 / T220-300		
MODÈLE	P 230	T 220-300	
N° DE SÉRIE	48W00001 - 48W49999	48X00001 - 48X49999	48Y00001 - 48Y49999

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Est conforme aux dispositions des autres directives européennes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM ; 2011/65/UE Directive ROHS ; 1907/2006 Règlement REACH ; 2012/19/UE Directive DEEE

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN ISO 12100 : 2010 ; EN 62841-1 : 2015 ; EN 55014-1 : 2017 + A11 : 2020 ; EN 55014-2 : 2015

FAIT À PERTUIS, LE 07/04/2022

JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : POWER 48

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Récolteur d'olives		
FONCTION	Outil destiné à la récolte des olives		
NOM COMMERCIAL	Power 48 P230 / T220-300		
TYPE	Power 48 P230 / T220-300		
MODÈLE	P 230	T 220-300	
N° DE SÉRIE	48W00001 - 48W49999	48X00001 - 48X49999	48Y00001 - 48Y49999

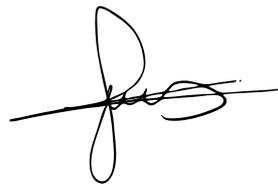
Est conforme aux dispositions :

Européenne : 2014/30/UE - Directive CEM	Marocaine : Décret # 2574-14
--	---------------------------------

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européenne : EN 62841-1 : 2015 EN 55014-1 : 2017 + A11 : 2020 EN 55014-2 : 2015	Marocaine : NM EN 62841-1 : 2017 NM EN 55014-1 : 2014 NM EN 55014-2 : 2014
--	---

FAIT À PERTUIS, LE 07/04/2022
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

